



Direction Générale des Services

Direction de l'Environnement

DE-Service Ecologie Urbaine-Innovation

Affaire suivie par : C. Reydel
Poste:

2012-CP-4283

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 21 septembre 2012

**POLITIQUE A04 AMÉLIORER LES GRANDS
ÉQUILIBRES ENVIRONNEMENTAUX**

**AIDE À L'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES
ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS PUBLICS
SUBVENTIONS AUX COMMUNES D'AULNAY-SUR-MAULDRE, DE FRENEUSE,
RAIZEUX, SENLISSE, SONCHAMP, LE VÉSINET ET AU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE BONNIÈRES**

Politique : Améliorer les grands équilibres environnementaux		
Secteur : Optimiser la gestion de l'énergie sur le territoire		
Programme : Climat, Energie et Innovation		
Données financières	APS	CP 2012
Montant actuel	2 500 000 €	181 483 €
Montant déjà engagé	155 261 €	79 470 €
Montant disponible	2 344 739 €	102 013 €
Montant réservé pour ce rapport	130 792 €	56 483 €

AP	Réalisé antérieur à 2012	CP 2012	CP 2013	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018
2 500 000	75 791	181 483	141451	0	0	0	0	2 101 275

Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution de subventions à 6 communes et 1 syndicat à vocation scolaire au titre du dispositif d'aide à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics. Ce programme s'inscrit dans l'objectif d'optimisation de la gestion de l'énergie sur le territoire (secteur d'intervention A0402). Les 7 projets concernés portent sur un montant de subvention de 130 792 €.

Dans le cadre du dispositif d'aide en faveur de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics adopté par délibération du Conseil général du 25 novembre 2011, les opérations subventionnables concernent :

- les travaux d'investissement sur des bâtiments publics (premier volet) ;
- les travaux de résorption des préfabriqués scolaires et périscolaires (deuxième volet).

Les projets éligibles doivent concerner des travaux d'investissement sur des bâtiments publics visant une meilleure efficacité énergétique, notamment par la réduction de la consommation énergétique et l'augmentation de la part des énergies renouvelables.

Pour mémoire, celui-ci est mobilisable pour les communes et les groupements de communes des Yvelines menant des travaux comprenant une à trois opérations, sur un ou plusieurs bâtiments, au taux de 50% des travaux par collectivité et par an, dans la limite d'un plafond de dépense subventionnable de 50 000 € HT par an.

Il vous est proposé d'examiner les 7 dossiers suivants, dans le cadre du premier volet :

Présentation des dossiers :

- la commune d'Aulnay-sur-Mauldre souhaite isoler les plafonds et les murs de la salle polyvalente. Le coût total de ce projet s'élève à 32 914 €. Le montant de la subvention proposé s'élève à 16 457 €.
- la commune de Freneuse souhaite changer les menuiseries du groupe scolaire Victor Hugo. Le coût total de ce projet s'élève à 77 064 €. Le montant de la subvention proposé s'élève à 25 000 €. Un accord de commencement anticipé des travaux a été donné en date du 21 juin.
- la commune de Raizeux souhaite réaliser de lourds travaux pour transformer d'anciens bâtiments en salle communale, logements et centre intergénérationnel. Les travaux seront réalisés en deux temps. Le coût total de ce projet s'élève à 51 622 €, décomposé en deux opérations de 15 492 € et 36 130 €. Le montant des subventions proposé s'élève à 25 000 €.
- la commune de Senlisse souhaite remplacer la chaudière de l'ensemble mairie-école, ainsi que les radiateurs de la cantine. Le coût total de ce projet s'élève à 15 704 €. Le montant de la subvention proposé s'élève à 7 852 €.
- la commune de Sonchamp souhaite changer les menuiseries de l'école la Genetière, remplacer des radiateurs de la cantine et installer la Gestion Centralisée des Bâtiments. Le coût total de ce projet s'élève à 51 721 €. Le montant de la subvention proposé s'élève à 25 000 €.
- la commune du Vésinet souhaite changer les menuiseries de l'école des Charmettes. Le coût total de ce projet s'élève à 73 097 €. Le montant de la subvention proposé s'élève à 25 000 €. Un accord de commencement anticipé des travaux a été donné en date du 21 juin.
- le syndicat intercommunal à vocation scolaire de la région de Bonnières souhaite remplacer la chaudière du gymnase Marcel Pagnol. Le coût total de ce projet s'élève à 12 965 €. Le montant de la subvention proposé s'élève à 6 483 €. Un accord de commencement anticipé des travaux a été donné en date du 10 juillet.

Les économies attendues pour l'ensemble de ces opérations représentent 168 000 kWh chaque année. Elles représentent une économie moyenne de 23 % par rapport à la consommation annuelle des bâtiments concernés. L'ensemble des améliorations proposées permettra une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 23 tonnes équivalent CO₂ par an, soit l'équivalent de 23 allers-retours Paris New-York en avion.

**Récapitulatif des subventions proposées au titre de l'amélioration
des performances énergétiques des bâtiments publics (volet 1)**

Collectivité	Travaux	Economie énergétique envisagée annuellement	Economie financière envisagée annuellement	Montant des travaux HT liés à l'amélioration des performances énergétiques	Dépense subventionnable plafonnée à 50 000 €HT par an par collectivité	Subvention proposée (taux 50 %)
Aulnay- sur-Mauldre	Isolation du plafond et des murs de la salle polyvalente	Environ 12 286 kWh soit 25% Expert : 2C Architectes	735 €	32 914 €	32 914 €	16 457 €
Freneuse	Changement des menuiseries du groupe scolaire Victor Hugo	Environ 2 400 kWh soit 10% Expert : Services Techniques	610 €	77 064 €	50 000 €	25 000 €
Raizeux	Réhabilitation d'un bâtiment en centre intergénérationnel	Environ 42 143 kWh soit 57% Expert : Corétude	3 793 €	36 130 €	34 994 €	17 497 €
	Réhabilitation d'un bâtiment en salle communale et logement	Environ 44 185 kWh soit 78% Expert : Corétude	3 977 €	15 492 €	15 006 €	7 503 €
Senlisse	Remplacement de la chaudière de l'ensemble mairie- école Remplacement des radiateurs	Environ 16200 kWh Soit 15% Expert : ALEC SQY	1 010 €	15 704 €	15 704 €	7 852
Sonchamp	Changement des menuiseries de l'école la Genetière Remplacement des radiateurs Installation de la Gestion Centralisée des Bâtiments	Environ 18 966 kWh soit 12% Expert : ALEC SQY	1 707 €	51 721 €	50 000 €	25 000 €
Le Vésinet	Changement des menuiseries de l'école des Charmettes	Environ 9 425 kWh soit 7%* Expert : Services Techniques	450 €	73 097 €	50 000 €	25 000 €
SIVOS Bonnières	Remplacement de l'ancienne chaudière au fioul du gymnase Marcel Pagnol	Environ 14 383 kWh soit 20% Expert : Adiamex	1 007 €	12 965 €	12 965 €	6 483 €
TOTAL		159 988 €	13 289 €	315 087 €	261 583 €	130 792 €

* Les opérations de changement de menuiseries de la commune du Vésinet présentent des performances énergétiques supérieures à la Réglementation thermique imposée. Le projet devrait permettre de réaliser 183 000 kWh « cumac » (cumulé et actualisé) d'économie d'énergie.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :